

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact  
Service Communication et Événementiel  
Tél. : 02 40 15 60 49

Mail : [communication@ville-guerande.fr](mailto:communication@ville-guerande.fr)

Page : 1 / 1

## DES TRAVAUX EN OCTOBRE DANS L'INTRAMUROS

**A partir du lundi 4 octobre, des travaux de restauration et d'aménagement vont se dérouler sur la Porte de Saillé et sur la place Saint-Jean.**

### Des travaux de restauration Porte de Saillé

La Ville de Guérande est reconnue pour son patrimoine architectural. Elle a pour obligation de le maintenir en état et de veiller à la sécurité des riverains. Pour ces raisons, la porte de Saillé et une partie des remparts en direction de la Tour Saint Jean vont être restaurées durant le mois d'octobre. A compter du lundi 4 octobre des échafaudages vont être installés sur la porte de Saillé qui empêcheront la circulation des voitures, vélos et piétons. La rue de Saillé sera barrée pendant la durée des travaux (évaluée à 2 semaines en fonction des aléas climatiques) mais les piétons pourront continuer à accéder aux commerces par l'intra-muros. Seuls les riverains pourront emprunter la rue de Saillé avec leurs véhicules, transformée temporairement en impasse jusqu'à la fin des travaux.

### La réfection du local déchets place Saint-Jean

Le 6 octobre 2016, un incendie s'était déclaré place Saint-Jean dans le préau de l'ancienne école. Ce bâtiment servait de hangar technique pour le service environnement qui y stockait du matériel. À la suite de cet incident, son emplacement a servi de local déchet provisoire pour les résidents de l'intra-muros de la cité médiévale. Afin de répondre aux normes d'hygiène et de sécurité.

Le bâtiment à l'angle de la rue Saint Jean et la place Saint Jean va être rénové et transformé en local poubelle. Les travaux de réhabilitation doivent débuter le 4 octobre par les démolitions et, l'installation des échafaudages et les travaux de raccordement aux réseaux débuteront le 25 octobre pour une durée de 5 semaines (en fonction des conditions climatiques). A cette date, la circulation automobile et le stationnement dans le quartier Saint-Jean seront interdits pour la durée des travaux. Les piétons pourront continuer à circuler, le ramassage des ordures ménagères et l'accès des services de secours seront maintenus.